

Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ASSOCIATION LA MUSE EN CIRCUIT

18 RUE MARCELIN BERTHELOT
94140 ALFORTVILLE

SIREN : 328.265.400

Forme juridique : Association déclarée

N° TVA : FR26328265400

VIGNE & MAISONNEUVE

SIREN : 850221730

33 AV DES ETATS UNIS, 78000 VERSAILLES

Sommaire

Bilan	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat	7
Annexe	9
Préambule	10
Principes et méthodes comptables	11
Postes du bilan et du compte de résultat	15
Opérations et engagements envers les organes d’administration de direction ou de surveillance	22
Informations relatives à l’effectif	23

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	22 009	22 009	0	0
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	203 930		203 930	203 930
Constructions	775 462	314 614	460 848	481 188
Installations techniques, matériels et outillage industriels	1 802 661	1 556 224	246 437	321 393
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	290		290	290
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	2 804 352	1 892 847	911 505	1 006 801
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	71 625	1 422	70 203	2 422
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	135 293	30 000	105 293	131 847
Charges constatées d'avance	12 613		12 613	1 708
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Instruments financiers à terme et jetons détenus	10 904		10 904	10 706
Disponibilités	71 846		71 846	5 342
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	302 282	31 422	270 860	152 024
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	3 106 634	1 924 269	1 182 365	1 158 825

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	244 254	230 776
Excédent ou déficit de l'exercice	15 164	13 478
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	259 418	244 254
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	196 044	255 260
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	455 461	499 514
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	95 500	50 000
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	95 500	50 000
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	375 897	441 288
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	153 376	84 545
Dettes issues de legs ou de donations		
Dettes fiscales et sociales	72 349	58 002
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 781	477
Produits constatés d'avance	25 000	25 000
TOTAL DETTES (IV)	631 404	609 311
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	1 182 365	1 158 825

Compte de résultat



Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		15
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	339 550	241 099
Dont parrainages	6 600	13 642
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	952 466	774 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	30 000	
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières	18 500	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	3 061	827
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	50 000	63 000
Autres produits	1 785	572
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 395 362	1 079 514
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	577 389	407 127
Aides financières	60 000	
Impôts, taxes, et versements assimilés	24 024	18 751
Salaires	315 223	350 186
Cotisations sociales	135 873	145 368
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	129 809	117 946
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Reports en fonds dédiés	95 500	50 000
Autres charges	28 639	25 051
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 366 456	1 114 429
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	28 905	-34 916
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	212	210
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	212	210
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	11 276	14 577
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		

Postes	2025	2024
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	11 276	14 577
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-11 064	-14 367
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	17 842	-49 283
Produits exceptionnels (V)		65 138
Charges exceptionnelles (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		65 138
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	2 678	2 378
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 395 574	1 144 862
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 380 411	1 131 384
EXCÉDENT OU DÉFICIT	15 164	13 478
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **1 182 365,04 €**.

Le résultat net comptable est un excédent de **15 163,50 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Événements significatifs

Événements post-clôture

Sans impact :

Néant

Autres informations significatives

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

L'association LA MUSE EN CIRCUIT a pour but d'initier, de promouvoir, de réaliser, de développer, de valoriser, de produire, de coproduire et de mettre en œuvre des actions de création (commandes, résidences, accueils, montages d'œuvres et d'événements musicaux, enregistrement...) de création radiophonique, de diffusion (concerts, performances, expositions, festivals, labels, CD...), de pédagogie (organisation de stages, classes radio et électroacoustique) et de recherche dans tous les domaines des musiques d'aujourd'hui.

L'association est subventionnée par la DRAC Île-de-France, le département du Val-de-Marne, la Région Île-de-France et la Ville d'Alfortville.

L'association ne fait pas appel à la générosité du public et elle ne reçoit pas de fonds de l'étranger.

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions des règlements suivants :

- Règlement ANC n° 2014-03 relatif au PCG modifié par le règlement ANC n°2022-06
- Règlement ANC n° 2018-06 du 28 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

À compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2025, l'association applique le nouveau plan comptable issu du règlement de l'Autorité des normes comptables relatif à la modernisation des états financiers ANC 2022-06.

Cette première application, analysée comme un changement de méthode comptable, a principalement conduit à des adaptations de présentation des états financiers, sans remise en cause des méthodes d'évaluation antérieurement retenues. Ces changements n'ont pas d'incidence significative sur les comptes annuels de l'exercice ni sur les principaux agrégats financiers de l'association, à l'exception du reclassement des charges constatées d'avance au poste Créances et de la quote-part de subvention virée au compte de résultat en produit d'exploitation et non plus en produit exceptionnel.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations, à savoir les droits de mutation, les honoraires, les commissions et les frais d'actes, sont incorporés (ou sont inscrits directement en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et/ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Afin de répondre aux préconisations du règlement CRC n° 2004-06 sur les actifs, l'ensemble des constructions ont fait l'objet d'une décomposition par composant. En l'absence de sources réglementaires, il a été retenu, pour la décomposition, la grille composée de l'annexe A de l'avis 2004-11 du 23 juin 2004 relatif aux modalités d'application par composants et des provisions pour gros entretien dans les organismes du logement social (résultant du règlement n° 2000-06 relatif aux passifs et du règlement n° 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs, modifié par le règlement n° 2003-07) :

Le composant Structure représente 80,5% de l'ensemble des constructions et est amorti sur 50 ans.

Le composant Menuiseries extérieures représente 3,3% de l'ensemble des constructions et est amorti sur 25 ans.

Le composant Chauffage représente 3,2% de l'ensemble des constructions et est amorti sur 25 ans.

Le composant Etanchéité représente 1,1% de l'ensemble des constructions et est amorti sur 15 ans.

Le composant Ravalement représente 2,1% de l'ensemble des constructions et est amorti sur 15 ans.

Le composant Electricité représente 5,2% de l'ensemble des constructions et est amorti sur 25 ans.

Le composant Plomberie représente 4,6% de l'ensemble des constructions et est amorti sur 25 ans.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	De 05 à 25 ans
Bureaux	De 15 à 50 ans
Agencements	N/A
Mobilier	N/A
Travaux	N/A
Matériel et outillage	
Matériel	3 à 10 ans
Outillage	3 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 10 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Subventions

Inscription proratisée :

La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissements.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Indemnité de départ à la retraite

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Aucune provision pour risques et charges n'a été constatée au 31 décembre 2025.

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires n'ayant pas été considérées comme significatives, elles ne font pas l'objet d'une information dans l'annexe.

Subventions

Subventions d'exploitation

Pour le traitement des subventions d'exploitation accordées sur plusieurs exercices, une distinction est faite entre la partie de la subvention relative à l'exercice et qui relève des fonds dédiés pour la partie non utilisée, et la partie de la subvention relative aux exercices futurs qui

est inscrite en produits constatés d'avance.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en compte de bilan et reprises au compte de résultat dans le compte 747 au rythme des amortissements pratiqués sur les investissements qu'elles financent.

Pour les subventions d'investissement, seule la quote-part de la subvention relative aux investissements engagés est à constater dans la mesure où la subvention est versée sous condition de réaliser les investissements. Il n'y a pas eu de nouvelle subvention d'investissement en 2025.

Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pas pu être consommée conformément à l'engagement pris à leur égard a été comptabilisée au compte de passif 19 « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte 689 « Reports en fonds dédiés ». Un projet défini répond aux deux conditions suivantes : participer à la réalisation d'une partie spécifique de l'objet de l'entité ou d'une cause particulière, et être clairement identifiable avec des charges imputables au projet étant individualisables.

En l'absence de précision et de position de l'administration fiscale, les fonds dédiés ont été considérés comme fiscalement déductibles.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	22 009			22 009
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	203 930			203 930
Constructions	775 462			775 462
Installations techniques, matériel et outillage	674 597	806		675 403
Autres immobilisations corporelles	1 123 984	3 004		1 127 258
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	290			290
TOTAL	2 800 272	3 810		2 804 352

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets & licences			22 009			22 009
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions			294 275	20 345	5	314 614
Installations techniques, matériel et outillage			657 150	10 548	431	667 266
Autres immobilisations corporelles			820 038	84 608	15 688	888 958
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			1 793 471	115 500	16 124	1 892 847

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	4 482		3 061	1 422
Autres créances		30 000		30 000
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL	4 482	30 000	3 061	31 422

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	290	290		
Clients douteux	1 500	1 500		
Autres créances clients	70 125	70 125		
Personnel et comptes rattachés	558	558		
Sécurité sociale et autres org. sociaux	594	594		
Impôts sur les bénéfices				
TVA	10 456	10 456		
Autres impôts	736	736		
Divers	121 000	121 000		
Groupes et associés				
Débiteurs divers	1 949	1 949		
Charges constatées d'avance	12 613	12 613		
TOTAL	219 822	219 822		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Les créances diverses s'élèvent à 121 000,10 :

- 30 000 € du CREAC de 2024 pour OOOM - Une provision pour dépréciation a été comptabilisée pour 30 000 € au 31 décembre 2025
- 10 000 € de solde de la PAC 2023 - 2024
- 2 400 € du CNM
- 2 000 € de solde sur une subvention d'aide à la création de 10 000 €
- 20 000 € du CREAC pour OOOM

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	12 613	Cf. Ci-dessous
TOTAL	12 613	

La Cité de la Musique : 94,03 €
Orange : 235 €
Maif : 12 284,31 €

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	230 776	13 478			
Excédent ou déficit de l'exercice	13 478	- 13 478	15 164		15 164
TOTAL	244 254		15 164		15 164
Autres					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	255 260			59 216	196 044
Provisions réglementées					
TOTAL	255 260			59 216	196 044
TOTAL GÉNÉRAL	499 514		15 164	59 216	211 207

Fonds dédiés

Rubriques	Début d'exercice	Reports	Utilisations montant global	Utilisations dont rembours.	Transferts (A)	Cloture Montant global (B)	Clôture projets sans dépense
Subventions d'exploitation							
Fonds dédiés DRAC OOOM	20 000		20 000				
Fonds dédiés DRAC MPMD	30 000		30 000				
Fonds dédiés Region OOOM		15 000				15 000	
Fonds dédiés Pole International DRAC		50 500				50 500	
Fonds dédiés DRAC MPMD		30 000				30 000	
TOTAL	50 000	95 500	50 000			95 500	
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL	50 000	95 500	50 000			95 500	

Les fonds dédiés s'élèvent à 95 500 euros au 31 décembre 2025 :

- 15 000 € de la Region pour OOOM
- 50 500 € de la DRAC pour le Pôle International
- 30 000 € de la DRAC pour Mieux Produire et Mieux Diffuser

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit	375 897	64 137	209 514	102 068
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	153 376	153 376		
Personnel et comptes rattachés	28 166	28 166		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	33 789	33 789		
Impôts sur les bénéfices	2 678	2 678		
TVA	6 353	6 353		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 363	1 363		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	4 781	4 781		
Produits constatés d'avance	25 000	25 000		
TOTAL	631 404	319 643	209 514	102 068
Emprunts souscrits en cours d'exercice	11 276			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	76 667			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance	- 25 000	
TOTAL	- 25 000	

Les PCA correspondent à la quote part de la PAC 25/26.

Informations relatives au compte de résultat

Concours publics et subventions

Rubriques	Union européenne	État	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation		775 250	110 000		8 000	893 250
Subventions d'investissement		59 216				59 216
TOTAL		834 466	110 000		8 000	952 466

Les subventions suivantes ont été octroyées pour un total de 952 466,04 € en 2025 :

- 8 000,20 € pour la SPEDIDAM ;
- 580 000,00 € pour la DRAC Île-de-France ;
- 120 000,00 € pour la DRAC – Pôle international de production ;
- 50 000,00 € pour le département du Val-de-Marne ;
- 45 000,00 € pour la Ville d'Alfortville ;
- 50 000,00 € de la PAC Région Île-de-France ;
- 15 000,00 € du CRÉAC ;
- 25 249,98 € du FONPEPS ;
- 59 215,86 € de quote-part de subvention d'investissement virée au résultat.

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	28 837	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	26 318	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	13 640	
TOTAL	68 794	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Organismes sociaux - Produits à recevoir	57	
TOTAL	57	

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	11 000	
Afférents aux services autres		
TOTAL	11 000	

Opérations et engagements envers les organes d'administration de direction ou de surveillance

Information sur les rémunérations

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué. En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Cadres	3
Non-Cadres	3
TOTAL	6

Régime fiscal

L'entité est un organisme développant des activités lucratives. Elle est entièrement soumise aux impôts au régime de droit commun.

Engagements financiers et autres informations :

- Emprunt du : achat des locaux

Montant initial de cette garantie : 70 000 €

Montant restant dû en capital : 204 021 €

Nature de la sûreté réelle : Caution
- Emprunt du : Travaux

Montant initial de cette garantie : 245 000

Montant restant dû en capital : 163 775

Nature de la sûreté réelle : Privilège du prêteur de 225 000 €
- Emprunt du : Travaux nouveaux locaux

Montant initial de cette garantie : 60 000 €

Montant restant dû en capital : 8 101 €

Nature de la sûreté réelle : Caution IFCIC à hauteur de 70 % du principal du crédit

Etat des subventions par origine au 31/12/2025

Subvention	Montant attribue	QP virée cumulée au 31/12/2025	Solde au bilan 31/12/2025	QP de l'exercice 2025	Comptes
Subventions d'equipement Etat (historiques)	333 407,62	308 283,18	25 124,44	27 498,41	1310 + 1311 / 1390 + 1392
Subvention Etat - Travaux du 27/05/2019	253 839,00	145 544,75	108 294,25	21 109,45	1311100 / 1391
Subvention DRAC	109 750,00	47 614,00	62 136,00	10 335,00	1311200 / 1394
Subvention Departement du Val-de-Marne	5 000,00	4 511,00	489,00	273,00	1311300 / 1393
TOTAL	701 996,62	505 952,93	196 043,69	59 215,86	

Commentaire :

Au 31 decembre 2025, les subventions d'investissement attribuees a l'association representent un montant brut cumule de 701 996.62 EUR.
Compte tenu de la quote-part deja virée au compte de resultat (505 952.93 EUR, dont 59 215.86 EUR au titre de l'exercice 2025), le solde inscrit au passif du bilan s'eleve a 196 043.69 EUR.

Ces subventions ont ete attribuees principalement par l'Etat (subventions d'equipement historiques et travaux du 27/05/2019), la DRAC et le departement du Val-de-Marne. La quote-part est virée au compte de resultat (compte 747) au rythme de l'amortissement des biens finances.

Aucune nouvelle subvention d'investissement n'a ete recue au cours de l'exercice 2025.